

Jeudi 22 AVRIL devant la TOUR à 13h, participez au 6^{ème} rassemblement pour l'arrêt du projet de Flex-Office

Ce 14 Avril, malgré les restrictions sanitaires, nous étions une quarantaine au rassemblement devant la Tour, et soutenus à distance par 52 collègues.

Ce même jour, le CSE de Courbevoie a été consulté sur le projet de charte d'aménagement et a fait la déclaration suivante :

« A la lecture des documents fournis, du rapport d'expertise et du complément d'expertise, les élus du CSE constatent :

- Des éléments financiers qui ne sont pas convaincants.
- Une densification des étages, avec des surfaces par poste inférieures à la surface minimale de la charte d'aménagement de 2018.
- Une disparition de la référence aux surfaces par poste alors qu'il s'agit, selon l'INRS, et selon l'expert d'un élément essentiel dans la recherche de conditions de travail dans les métiers tertiaires.
- Un taux de foisonnement (nombre de postes de travail par rapport à l'effectif) très inférieur aux préconisations de l'expert.
- Des risques de dégradation de la santé des salariés pointés par l'expert comme particulièrement élevés (troubles musculo squelettiques et santé mentale).
- Une absence de définition claire des organisations du travail.



Nous faisons nôtre les préconisations de l'expert dans son rapport et son complément.

Nous rappelons que le télétravail doit être un choix, et l'expert signale un risque fort que les conditions de travail dégradées conduisent à un choix contraint de télétravailler pour y échapper.

Nous constatons aussi qu'il reviendra aux équipes et particulièrement aux managers de proximité de trouver les adaptations à cet aménagement, ce qui va entraîner un surcroît de pression.

Nous alertons donc la direction sur les conséquences que pourrait avoir la mise en œuvre de la charte d'aménagement dans le cadre du projet REALITI sur : la santé des salariés, leur motivation, le travail d'équipe et la capacité des équipes et des managers à réaliser les activités qui leur sont demandées. »

Sur 17 élus, 15 ont voté **contre** et 2 se sont déclarés **insuffisamment informés** pour voter.

LE CSE S'EST DONC PRONONCE CONTRE LE PROJET.

Pétition : après le CSE, 52 nouvelles signatures ont été remises **soit en tout 423 signatures**.

Le CSEC sera consulté à son tour le 22 avril, continuons de nous mobiliser.

La Direction doit arrêter son projet et revenir à un nombre d'étages suffisant pour nous permettre de travailler correctement.

N'attendons pas de constater les dégâts, agissons ensemble :

Soyons nombreux Jeudi 22 avril à 13h devant la Tour

Si vous habitez à plus de 10km, utilisez le justificatif [ici](#) (à compléter par vos soins), et munissez-vous de ce tract d'appel

Comment s'engager dans le mouvement contre le projet de Flex office ?

Participer aux réunions « Skype » du lundi. Prochaine réunion lundi 19 avril à 17h : le lien est [ici](#).

Rédiger/relire les tracts en vous inscrivant pendant les réunions Skype.

Distribuer des tracts à la Tour avec des élus, à partir de 11h45 (RdV dans le hall de la Tour) : inscrivez-vous ici : <https://framadate.org/PHcoZ8upd38Bboo5>.

Les salariés de la coordination avec l'intersyndicale CFE-CGC / CFDT / FO / CGT et la liste libre